

CA1
EA965
C11
#20 avr/84
BOCS

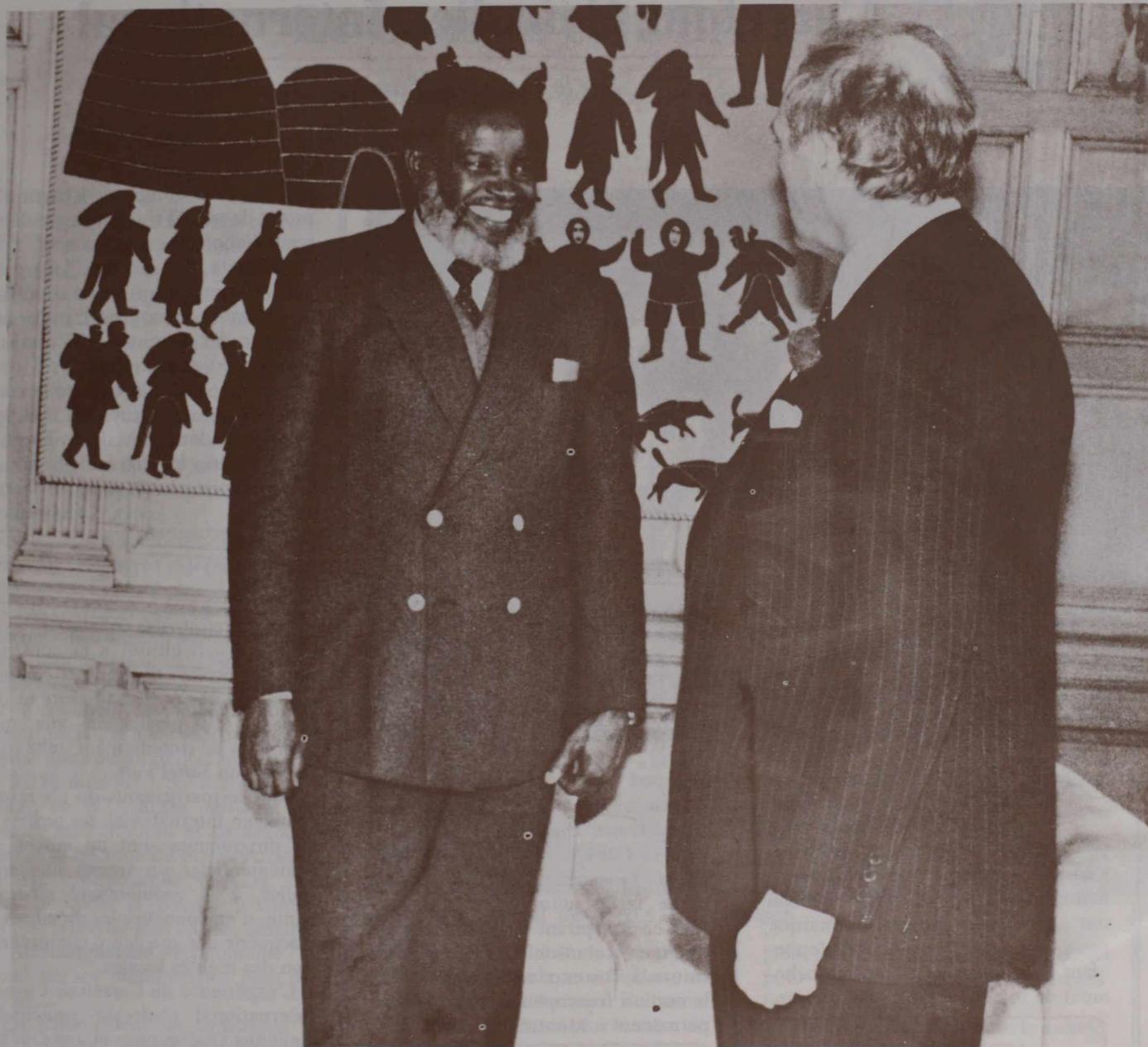
ISSN 0250-1635

Le Canada et l'Afrique

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01031322 2



Le Canada et la BAD
Deux instituts de recherche
Association canado-zaïroise

Supplément :

Les héros historiques du Canada

Trimestriel, Numéro 20, Avril 1984



Carrefour Canadien International

Sur le chemin de l'amitié



LE Carrefour Canadien International (CCI) est un organisme sans but lucratif, non gouvernemental et non-religieux. Il s'adresse aux jeunes de races, nationalités et de croyances différentes qui ont en commun un intérêt marqué pour les pays en voie de développement et qui croient en un rapprochement de tous les peuples de la terre.

HISTORIQUE

En 1958, le pasteur noir américain James Robinson œuvre inlassablement pour le rapprochement et la compréhension entre les peuples et fonde l'opération *Crossroads Africa*. Des équipes de carrefouristes participent, dès cette année, à des projets communautaires à travers l'Afrique.

Au cours des années '60, des carrefouristes du Québec et des provinces anglophones du Canada séjournent dans divers pays africains au sein des

équipes américaines. En 1968, d'anciens carrefouristes canadiens obtiennent une charte fédérale et fondent le *Carrefour Canadien International*. Ce nouvel organisme opère d'une façon autonome au Canada tout en s'inspirant de la philosophie de James Robinson. Le siège social se trouve à Toronto, mais depuis 1970, la section francophone a son bureau permanent à Montréal.

OBJECTIFS

La philosophie de l'organisme est à la fois simple et exigeante. La section francophone du Carrefour Canadien International veut permettre à des jeunes de races, de cultures, de religions et de milieux sociaux différents de vivre une expérience de coopération internationale fondée sur l'égalité et la compréhension mutuelle. Le séjour des carrefouristes en Afrique, d'une durée de deux mois

pendant l'été, s'organise à partir d'un projet de travail coopératif préalablement élaboré par un pays hôte. Dans ce contexte, il s'agit pour les participants d'apprendre et non d'enseigner, de s'adapter et non de transformer, de vivre des coutumes différentes et non d'imposer les leurs.

Dans le passé, ils ont été accueillis dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Mali, le Togo, la Haute-Volta, le Niger, le Bénin, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun.

PROJETS

Les carrefouristes collaborent à des projets d'agriculture, à la construction des écoles, des centres communautaires, des postes de santé et des puits et ils participent aux programmes de reboisement telle que l'opération *Sahel Vert*.

Pour les participants du Carrefour Canadien International, les projets et les programmes sont un moyen de s'intégrer, par un travail non spécialisé, à la communauté environnante, d'en connaître les membres et d'acquérir une meilleure compréhension des réalités locales.

L'expérience du Carrefour Canada International s'adresse principalement aux Québécoises et aux Québécois âgés de 19 ans et qui sont aux études ou sur le marché du travail et qui désirent vivre, en groupe, une expérience d'échange dans une région d'Afrique occidentale francophone. En faisant équipe avec des jeunes Africains dans le cadre d'un travail communautaire et bénévole, le carrefouriste et ses compatriotes sont amenés à partager la vie quotidienne de leurs hôtes ce qui, croyons-nous, est propice à l'éclosion d'une amitié sincère aussi bien entre les personnes qu'entre les peuples. ■



Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

14 1984

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Le Canada et la BAD

La coopération multilatérale au service des nations africaines

CREEE en août 1963 par trente Etats africains nouvellement indépendants, la Banque Africaine de Développement (BAD) dont le siège social se trouve à Abidjan, en Côte d'Ivoire, fête cette année son vingt-et-unième anniversaire. Le Canada, quant à lui, fête le deuxième anniversaire de son adhésion à la BAD en tant que membre non régional et peut s'enorgueillir d'avoir joué un rôle de premier plan, parmi les pays donateurs, dans le succès de la Banque.

Cette affirmation appelle cependant des nuances. Au départ, en 1963, l'adhésion à la BAD était strictement réservée aux 50 pays indépendants du continent africain. Cependant, afin d'approfondir ses actions de coopération et de développement sur le continent, notamment dans le secteur social, et compte tenu que son capital autorisé au départ n'était que de \$ 250 millions US, la BAD procédait, en 1971, après plusieurs années de consultations et de négociations, à la création du Fonds Africain de Développement (FAD). Sa mission : aider la Banque à contribuer de façon de plus en plus tangible au développement économique et social de ses membres les plus démunis.

En complément du capital de la BAD qui fait l'objet de prêts bancaires aux Etats emprunteurs à des taux concurrentiels sur les marchés financiers, le Fonds Africain de Développement (FAD) est destiné aux pays les plus défavorisés et consent des prêts à des conditions libérales, sans intérêt et à échéance de 50 ans.

La contribution canadienne

La contribution canadienne au FAD depuis 1972 dépasse les \$200



● Le siège social de la BAD à Abidjan

millions US, soit 9.4 % de l'ensemble du Fonds; le Canada se situe donc au 3^e rang des pays donateurs. En outre, en tant que membre à part entière de la BAD depuis un an, le Canada qui occupe un siège au Conseil d'Administration, est devenu le quatrième actionnaire non régional dans l'ordre d'importance, ex-aequo avec la France, après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Le pourcentage des actions du Canada est de 9.6 %, soit 16.800 actions (\$12.000 US par action). Tel que prévu par les mécanismes de la BAD, le Canada versera 25 % de la somme sur les cinq prochaines années, soit \$50.5 millions US, l'autre 75 % (soit \$ 150 millions US) demeurant exi-

gible et servant de caution à la BAD pour ses emprunts sur les marchés financiers internationaux.

Grâce à son ouverture sur le monde extérieur et à l'apport de pays comme le Canada, la BAD est donc en voie d'atteindre une certaine maturité en tant que Banque régionale de développement de stature internationale. D'un capital autorisé de \$250 millions US à sa création en 1963, le capital de la BAD atteint les 6.3 milliards de dollars US en 1982. On estime que ce chiffre pourrait dépasser les \$15 milliards US en l'an 2000.

Bien que les pays africains fondateurs aient accepté d'ouvrir la Banque à la participation et aux capitaux de pays non-régionaux, ils ont pris garde



de conserver le contrôle effectif de l'Institution en conservant une majorité des sièges et des votes au Conseil d'Administration. Ce Conseil est composé de 18 administrateurs dont 12 représentants régionaux et 6 représentants non-régionaux. On peut donc en déduire que la BAD conserve son caractère d'abord et avant tout africain.



● W.D. Mung'omba, président du Conseil d'administration.

Secteurs d'intervention

Les secteurs de développement privilégiés par la BAD sont l'agriculture et l'infrastructure. Le Groupe de la BAD estime en effet que la précarité des économies africaines repose le plus souvent sur l'insuffisance de la productivité du milieu rural et la pauvreté des infrastructures pouvant soutenir et favoriser l'activité économique. Ainsi, plus de 76 % du portefeuille des projets financés à la fin 1982 étaient attribués à l'agriculture (27 %), au transport (24 %) et aux équipements collectifs (26 %)* La

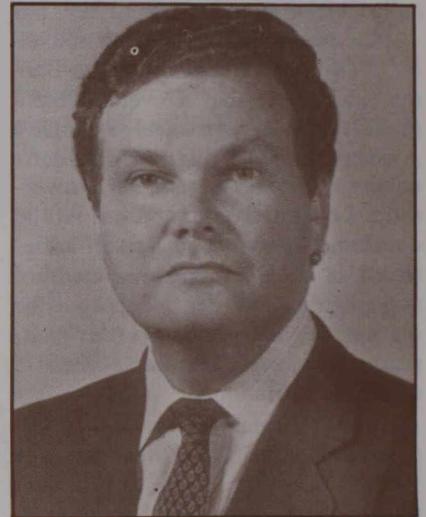
BAD vise par ce moyen à aider les Etats à sortir du cercle vicieux d'un secteur agricole archaïque répondant à peine au niveau de subsistance et ébranlé périodiquement par la sécheresse, rendant la pauvreté endémique dans plusieurs régions du Continent. La BAD estime qu'un secteur agricole moderne est essentiel à tout essor économique des Etats africains, ce qui nécessite en outre la mise en place des services d'infrastructures tels les transports, les facilités de stockage et de commercialisation, etc...

Un tel effort ne serait complet cependant sans l'appui de structures au niveau de la transformation des produits et de l'aide financière additionnelle pour la mise en marché. Le Groupe de la BAD a consacré 15 % de son portefeuille au financement du secteur industriel et des banques de développement sous-régionales et nationales.

A travers toutes ces statistiques, on constate que le secteur social demeure le parent pauvre des activités de la BAD qui n'a accordé que 9 % du total de son portefeuille de prêts à ce domaine. La majeure partie d'ailleurs des prêts aux projets de santé et d'éducation proviennent du FAD dont les prêts à des conditions libérales sont mieux adaptés à ce genre de projets. Le Groupe de la BAD espère maintenir ce niveau de 9 % au cours du plan quinquennal 82/86.

Le Canada et la BAD

L'intérêt du Canada dans la BAD ne s'évalue que très peu, pour le moment, en termes de retombées économiques mais plutôt en termes humains et politiques. L'adhésion à cette institution panafricaine solidifie les liens du Canada avec des pays tant



● M. Georges Proulx, représentant du Canada au Conseil d'administration de la BAD.

de la francophonie que du Commonwealth. Elle permet au Canada de participer à la coopération multilatérale plutôt que de limiter ses efforts au plan bilatéral et lui assure une intervention dans des pays où sa présence directe est peu importante. De façon plus générale la présence du Canada et d'un certain nombre d'autres pays donateurs non-régionaux contribue à donner à la Banque l'envergure nécessaire pour négocier des emprunts toujours plus substantiels sur les marchés financiers internationaux et pour canaliser des sommes de plus en plus significatives vers les économies naissantes des pays africains.

Cette capacité accrue devrait permettre au Groupe de la BAD de devenir le rouage important qu'il devrait être pour le développement économique et social du Continent africain. ■

* Données de base, Banque Africaine de Développement, Abidjan, juillet 1983, p. 8



Deux instituts

Pour le partage des connaissances scientifiques

L'Institut de technologie alimentaire de Dakar (I.T.A.) et l'Institut Armand Frappier de Montréal ont signé récemment une entente de coopération visant la conduite et la promotion d'un programme conjoint de recherche. M. Ousmane Kane, directeur de l'I.T.A., a bien voulu nous accorder une interview pour nous parler de cette entente plus spécifiquement et de l'I.T.A., de son rôle et de ses objectifs plus généralement.

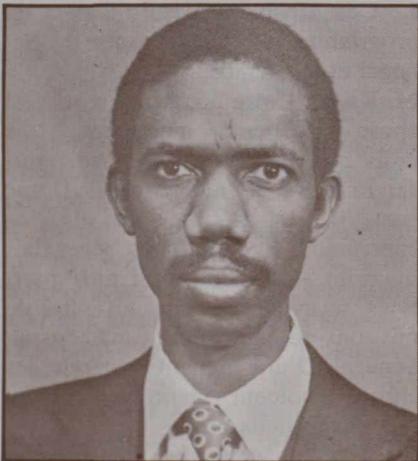
Le Cda-Afrique : L'Institut de technologie alimentaire a été créé en 1963 et a donc atteint, en quelque sorte, l'âge de la maturité. Ses objectifs se sont sans doute bien précisés au cours de ses vingt ans d'existence.

M. Kane : En effet. Les principaux objectifs de l'Institut de technologie alimentaire visent la valorisation des ressources agro-alimentaires nationales par la mise au point de formules appropriées de transformation et de préservation pour garantir l'utilisation optimale des ressources alimentaires du pays.

Ses activités comprennent plusieurs volets. Il y a d'abord le volet *technologie* qui vise la mise au point des formules appropriées de transformation ou de conservation compte tenu des propriétés intrinsèques des différentes catégories d'aliments. Il y a ensuite le volet *contrôle de qualité* qui consiste à s'assurer que ces aliments répondent aux normes d'hygiène : on procède donc aux analyses chimiques et organoleptiques pour veiller à l'acceptabilité des aliments au niveau des consommateurs. Troisièmement, il y a le volet *études socio-économiques* relatif aux problèmes de rentabilité, et ensuite,

INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE (I.T.A.)

L'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.) de Dakar est un Etablissement Public de Recherche Appliquée, fondé en février 1963. Il a reçu entre 1968 et 1974 l'assistance de la FAO qui a fourni des infrastructures, des équipements et des experts.



● M. Ousmane Kane, directeur de l'I.T.A.

le volet *Nutrition-Diététique* qui vise à déterminer la qualité nutritionnelle des aliments qui sont proposés. Et enfin, il y a le volet *formation*. Quand je dis *formation*, je le situe non seulement au niveau du secteur industriel mais également du secteur du monde rural. Nous recevons ici à l'Institut des stagiaires, monitrices rurales, qui, une fois de retour dans leurs centres, s'emploient à véhiculer l'information reçue.

Les réalisations portent sur plusieurs types de produits qui sont dérivés du mil, du sorgho, de la viande de bœuf, du poisson, etc. Donc l'Institut de technologie alimentaire fait globalement partie de la stratégie nationale en matière d'auto-

suffisance alimentaire dans la mesure où il se situe en aval de la production et définit les conditions optimales d'utilisation des ressources agro-alimentaires locales.

Le Cda-Afrique : Vous avez signé récemment un protocole d'entente avec l'Institut Armand Frappier de Montréal. En quoi consiste cette entente et comment l'idée d'une telle entente vous est-elle venue ?

M. Kane : L'idée de cette entente date de longtemps. J'ai effectué des études à l'Université Laval au Québec, dans le département des vivres, où j'ai reçu la visite du professeur Marcel Gagnon, directeur du Centre de recherche en sciences appliquées de l'alimentation (CRESALA) de Montréal. Lors de cette visite, l'idée d'une collaboration entre l'Institut de technologie alimentaire de Dakar et l'Institut Armand Frappier de Montréal a été avancée. Par la suite, à mon retour au Sénégal j'ai été nommé à la direction de l'Institut. Au mois d'octobre 1982, j'ai eu l'honneur de participer à une rencontre organisée par le CRDI sur les problèmes de gestion des instituts de recherche en alimentation et en nutrition aussi bien dans les pays développés qu'en voie de développement. Cette rencontre s'est tenue à Ottawa et là j'ai revu le professeur Gagnon et nous avons convenu de l'établissement de ce protocole d'entente. Le protocole a été signé en mai 1983 lors d'une visite du professeur Gagnon au Sénégal, en présence du ministre de la Recherche scientifique et technique du Sénégal M. Balia Moussa Daffé et de l'Ambassadeur du Canada au Sénégal M. Marius Bujold.

Le Cda-Afrique : Pourriez-vous expliquer brièvement le contenu de cette entente ?

M. Kane : Le contenu de cette en-



● *Le Dr. Armand Frappier.*

tente vise essentiellement à définir un cadre pour une coopération pour la promotion et la conduite d'un programme conjoint de recherche, qu'il s'agisse de la recherche appliquée ou fondamentale, principalement dans les domaines agro-alimentaires et connexes.

Plusieurs secteurs ont été définis. D'abord, au niveau des projets de recherche et de développement, il y a les sciences et les techniques de conservation des aliments, il y a celles de la transformation des ressources agro-alimentaires et de la biomasse et il y a la recherche fondamentale et appliquée en alimentation et en nutrition et dans les domaines connexes.

A ces projets s'ajoutent les projets d'échanges : échanges scientifiques dans le cadre des projets de recherche divers aux fins du partage des connaissances scientifiques d'intérêt commun; échanges aux fins de promotion commerciale ou sociale des résultats de la recherche et de la mise au point en commun des connaissances et des technologies acquises dans les deux instituts, et enfin, des échanges aux fins de la conduite d'études de faisabilité, d'études de marché ou d'analyses de problèmes reliés au secteur agro-alimentaire et nutritionnel de l'un ou l'autre pays.

Là, il faut préciser que cet accord-

cadre entre l'Institut de technologie alimentaire et l'Institut Armand Frappier dépasse le cadre de ces deux instituts. C'est-à-dire, s'il y a un domaine qui intéresse un secteur de recherche au Sénégal qui ne soit pas relié à l'Institut de technologie alimentaire, on peut trouver, grâce à cette entente, des interlocuteurs canadiens, par le biais de l'Institut Armand Frappier qui regroupe dans son sein le CRESALA. Nous pouvons donc ainsi raffermir et canaliser les échanges dans les secteurs appropriés.

Le Cda-Afrique : Existe-t-il déjà un programme d'échanges entre le Sénégal et le Canada ?

M. Kane : Entre nos deux pays, c'est chose faite depuis longtemps, et je crois que les efforts vont se poursuivre dans ce même sens. D'une part, il y a de plus en plus de chercheurs et d'étudiants sénégalais qui vont au Canada, et d'autre part, nous recevons de plus en plus de missions de chercheurs canadiens au Sénégal. D'une manière générale, les choses évoluent favorablement au niveau des deux pays.

En ce qui concerne plus précisément l'entente I.T.A.-Institut Armand Frappier, on peut citer des

Institut Armand Frappier

La création de l'Institut, connu à l'origine sous le nom d'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, remonte à 1938. Dès les débuts, deux objectifs caractériseront cette institution privée à but non lucratif : la recherche axée sur la prévention et le traitement des maladies infectieuses et, complément logique, la production de vaccins et sérums essentiels à la santé publique. Ce foyer de recherche et de technologie fut aussi mis sur pied pour contribuer à l'enseignement professionnel et technique de la microbiologie et pour doter le Québec d'un noyau de consultants et d'un ensemble de moyens capables de répondre à divers besoins en matière de diagnostic, d'enquêtes épidémiologiques et d'expertises diverses.

actes concrets. Lorsque l'Institut de technologie alimentaire a célébré son 20^e anniversaire, un colloque a été organisé sur les alternatives technologiques pour l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. Ce colloque a eu l'honneur d'enregistrer la participation du directeur général de l'Institut Armand Frappier, le Docteur Beaulnes, et aussi du directeur du CRESALA, qui ont chacun fait des communications intéressantes dans le domaine des technologies de pointe telles la biotechnologie, l'irradiation, l'osmose inverse et l'ultrafiltration. Parallèlement au colloque, il y avait une exposition où un appareil appelé *catalasemètre* a permis de faire des démonstrations. Il s'agit d'un appareil qui a des propriétés très intéressantes relatives au contrôle de qualité, et nous avons eu le plaisir de noter que l'Ambassade du Canada nous en a fait gracieusement don. Initialement, cet appareil était envoyé aux fins de démonstration et devait être retourné au Canada, mais vu l'intérêt qu'il représentait pour nous pour nous aider à accroître nos capacités d'analyses de contrôle de qualité, Son Excellence l'Ambassadeur a bien voulu nous l'offrir. De ce fait, la collaboration entre les deux instituts s'est consolidée, une fois de plus, de manière tangible.

Je pourrais ajouter à cela qu'il y a également de très grandes perspectives dans le domaine de la recherche et de la formation. Nous avons élaboré des projets bien précis que nous avons soumis, par le biais de nos autorités respectives, à l'ACDI pour leur financement éventuel. Ce sont des projets de recherche et de formation qui sont bien structurés et déjà dans le circuit administratif.

Le Cda-Afrique : A propos de financements, quelles sont les décisions prises dans le cadre de ce programme d'entente ? Quels sont les investissements prévus ?

M. Kane : Effectivement, il y a des besoins d'investissement qui ont été exprimés, et particulièrement dans le



secteur de l'irradiation où le Canada a une très grande expérience pour améliorer un peu les conditions de conservation de nos denrées locales. Pour cela, nous avons envisagé avec l'Institut Armand Frappier qui est en train de s'équiper d'un irradiateur pour la conservation des aliments, un projet jumelé qui viserait l'implantation d'irradiateurs analogues à notre Institut à Dakar. Ces irradiateurs permettraient de conduire des recherches sur le traitement de nos denrées par irradiation en vue d'améliorer leur degré de conservation. La requête a donc été soumise et, dans un premier temps, nous demandons de faire, d'une part, une étude de faisabilité pour définir les modalités d'utilisation et la nature des produits à traiter, et d'autre part, l'étude de marché et tout ce qui est vraiment nécessaire pour déterminer la dimension et les capacités de cette unité de traitement. Le financement global de ce protocole pourrait se faire par le biais de l'ACDI ou alors du CRDI pour certains projets de recherche.

Le Cda-Afrique : Est-ce que les produits de l'I.T.A. sont connus au Canada ?

M. Kane : Même au Sénégal, à part Dakar, les produits I.T.A. ne sont pas suffisamment connus, donc, il est évident qu'ils le sont moins encore au Canada. J'ai présenté quelques produits à l'Institut Armand Frappier de Montréal, mais cela n'a pas dépassé le cadre de cet institut.

Le Cda-Afrique : Quelle est la durée des programmes d'échange et quel est leur objectif ultime dans le cadre du développement global du Sénégal ?

M. Kane : Chaque programme a une échéance bien limitée, mais en ce qui concerne la collaboration, elle est appelée à durer. Autrement dit, lorsqu'on finit de réaliser un programme, on peut en avoir un autre. Cette collaboration avec l'Institut Armand Frappier permettra à l'Institut de technologie alimentaire d'accroître ses capacités dans les domaines énumérés, et de ce fait, de s'approcher de

son objectif dans la stratégie nationale qui est l'autosuffisance alimentaire. Avec davantage de moyens, l'Institut de technologie alimentaire serait donc plus en mesure d'atteindre ses objectifs qui visent la valorisation des ressources agro-alimentaires locales pour une meilleure adéquation entre la consommation et l'utilisation des ressources locales. Cela pourrait nous aider à résoudre les problèmes brûlants que nous connaissons actuellement — la faim et la malnutrition. Donc, l'impact au niveau du pays, de par l'action d'avant-garde de l'Institut, ne manquera pas de se produire.

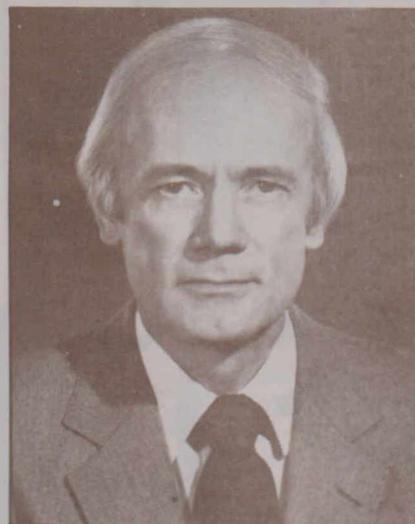
Le Cda-Afrique : Pouvons-nous penser que cette entente contribuera à faire bénéficier les populations des produits de l'I.T.A. dans un avenir très proche ?

M. Kane : Indépendamment de cette entente, nous sommes en train de prendre actuellement des dispositions pour que les formules mises au point à l'Institut à Dakar soient appliquées et traduites en forme de développement. Nous avons des projets de mise en place d'une société pour l'exploitation des résultats obtenus dans différents secteurs alimentaires concernant les céréales, les fruits et légumes et la viande, entre autres. Un grand nombre de produits a déjà été mis au point, mais nous avons eu des difficultés pour les appliquer au stade industriel. Pour contourner ces difficultés, nous nous sommes concertés avec les pouvoirs publics et les secteurs agro-industriels pour la mise en place d'une structure de production qui soit en mesure de répondre aux besoins des consommateurs sénégalais. Il va de soi que si l'Institut renforce ses capacités par le biais de cette entente avec l'Institut Armand Frappier, son rôle dans cette structure sera plus important.

Le Cda-Afrique : S'il faut tirer une conclusion, quel sera votre mot de fin ?

M. Kane : En conclusion, il faut situer nos perspectives d'avenir dans le

cadre de cette collaboration avec l'Institut Armand Frappier et, d'une manière générale, avec les Canadiens. Nous savons que le Canada peut offrir des solutions et des alternatives particulièrement intéressantes pour nous dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition et nous avons à nous féliciter de cette collaboration qui évidemment ne doit pas être unidimensionnelle. Les retombées ne se feront pas sentir seulement au niveau de l'Institut de technologie alimentaire mais également au niveau de tous secteurs intéressés à l'alimentation et à la nutrition au Sénégal. Donc, c'est pour vous dire que nous fondons beaucoup d'espoir dans cette collaboration. Nous avons déjà identifié un certain nombre de projets bien précis, et nous ferons tout de notre côté pour qu'ils puissent se réaliser. J'espère qu'avec la bonne volonté de nos partenaires, il y aura une concrétisation rapide et ceci pour le bénéfice de nos populations. Au niveau des secteurs identifiés — recherche, formation et assistance technique — les espoirs que nous nourrissons, sont bien fondés et j'espère que les deux parties fassent tout pour les réaliser. ■

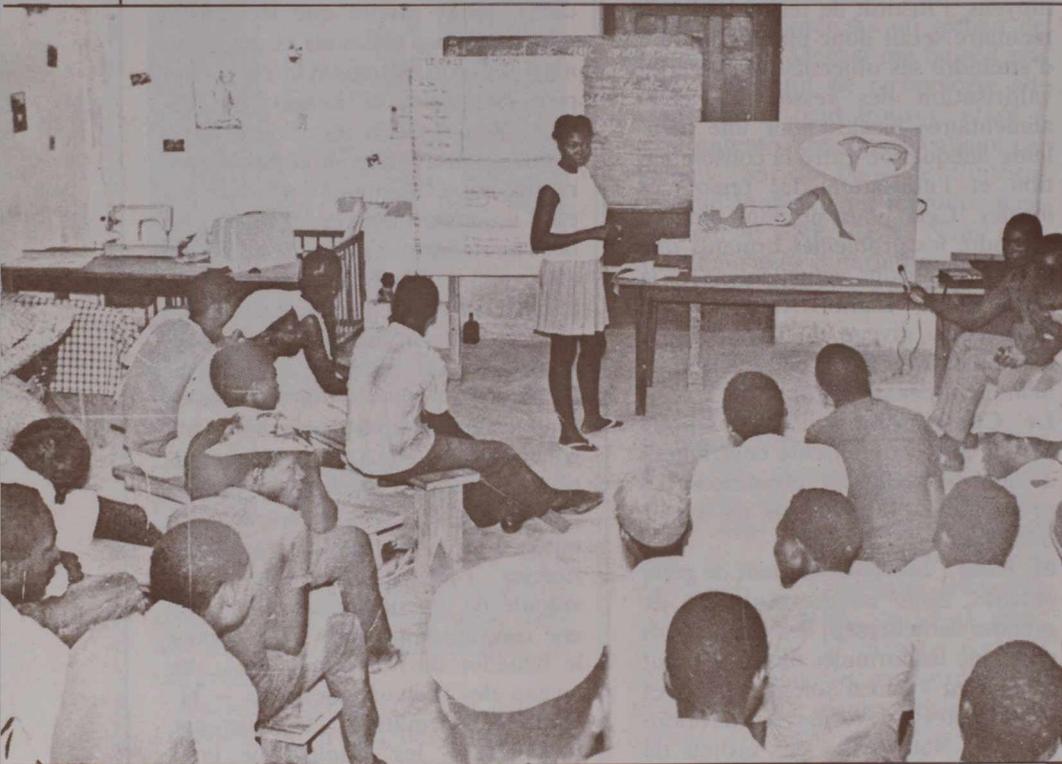


● Le Dr. Aurèle Beaulnes, directeur de l'Institut Armand Frappier.



Concours de photographie Canada-Afrique

Les lauréats du premier concours organisé par notre revue

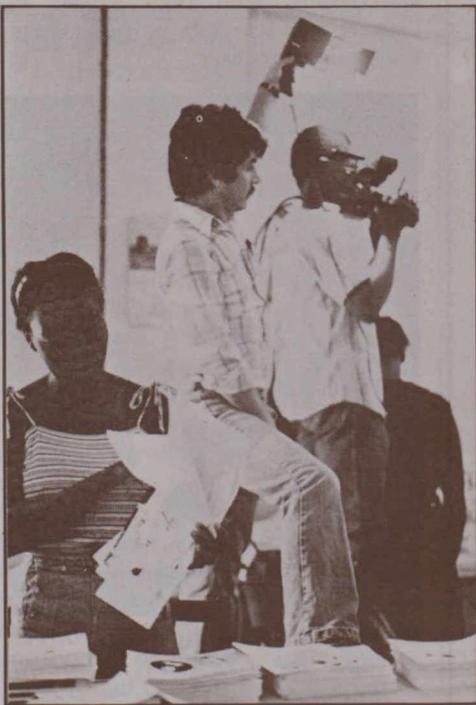


1^{er} Prix :

Augustin Feckona, Yaoundé, Cameroun

M. Augustin Feckona, stagiaire au Centre audio-visuel de l'AMA (Atelier de Matériel audio-visuel) a participé à notre concours par une série de 14 photographies illustrant divers aspects des activités du Centre audio-visuel.

- *(Photo à gauche). Une animatrice utilisant le matériel de l'AMA pour l'animation sanitaire en zone rurale.*
- *Le coopérant du SUCO M. Federico Salzman initiant Feckona Augustin au manie-ment de la caméra vidéo.*
- *(Photo en bas). Jeunes stagiaires de l'AMA découpant les flanellographes pour les séances d'animation.*



LEGENDE ET REALITE

LES HEROS HISTORIQUES ET LEGENDAIRES DU CANADA



■ Du 25 octobre 1983 au 22 janvier 1984, la Bibliothèque nationale du Canada a présenté une collection de livres, photos, poupées, documents historiques et objets divers qui nous ont fait découvrir les héros canadiens. Exposition plutôt inusitée, «Légende et réalité : Les héros historiques et légendaires du Canada», a permis aux visiteurs de faire connaissance avec ceux qui, par leurs qualités et leurs actes, ont gagné l'admiration et le respect des Canadiens d'hier et d'aujourd'hui.

La recherchiste Hana Aach, résolue à prouver que le Canada ne manquait pas de héros, a recueilli du matériel auprès de divers établissements tels les Musées nationaux du Canada, le Saskatchewan Archives Board et le Château Ramezay de Montréal pour monter une exposition qui redéfinit l'héroïsme dans un pays où le mérite des citoyens est trop souvent laissé pour compte.

Helen Webster, chef du Bureau de l'animation culturelle, souligne qu'en dépit de son caractère spécial l'expo-

sition n'est pas sans lien avec le mandat de la Bibliothèque nationale, qui est de mieux faire connaître le patrimoine écrit du Canada. Il s'agit selon elle d'une façon très créatrice d'aborder les études canadiennes. «Il est beaucoup plus facile, affirme Mme Webster, de promouvoir nos collections lorsqu'on peut allier culture populaire et historique socio-politique.»

Mme Webster ajoute que l'exposition a une valeur éducative inestimable étant donné qu'elle fait beaucoup appel à l'imagination. «Nous encourageons les professeurs à venir avec leurs élèves. De fait, l'exposition s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes».

Pourquoi s'intéresser aux héros canadiens ?

«Légende et réalité» est plus qu'une exposition sur les Canadiens qui ont accompli des exploits surhumains. C'est une manifestation culturelle qui suscite un sentiment de





- Jacques Cartier fut le premier Européen à explorer le fleuve St-Laurent, en 1534, donc il y a 450 ans.

fierté nationale, car on y présente ceux qui ont excellé dans divers domaines et contribué ainsi à l'épanouissement du patrimoine canadien. Les visiteurs ont pu renouer connaissance avec les colons et les explorateurs qui ont vaincu les barrières naturelles ainsi qu'avec les hommes forts, les grands athlètes, les artistes, écrivains, inventeurs et réformateurs qui sont venus par la suite ajouter leur fleuron à la couronne du Canada.

On admire les héros pour leurs réalisations hors de l'ordinaire et la noblesse de leurs sentiments. Les qualités que l'on admire sont à l'image des forces et des valeurs caractérisant une société à une certaine période de son histoire; en étudiant les héros du Canada, nous pourrions ainsi mieux comprendre les événements, les attitudes et les forces qui ont façonné le pays.

Seuls certains thèmes caractérisant quelques héros canadiens sont présentés dans cette exposition. Celle-ci ne peut donner qu'un échantillon réduit des personnages remarquables qui ont donné naissance à l'identité canadienne et l'ont enrichie.

Le domaine du mythe : les êtres extraordinaires et les héros légendaires

Les mythes occupent une place importante dans l'histoire ancienne. Au fil des ans, alors que les souvenirs des témoins d'actes d'héroïsme s'effacent peu à peu, l'imagination

Samuel De Champlain

Né en 1570

Décédé en 1635

Samuel de Champlain, le «père de la Nouvelle-France», était géographe, explorateur, urbaniste, écrivain et utopiste qui rêvait de connaître les terres d'outre-mer. Il choisit la vallée du fleuve Saint-Laurent pour y installer, à Québec, en 1608, la première colonie française du Nouveau-Monde. Il explora les territoires environnants et devint l'ami des Indiens Hurons.

En 1629, David Kirke encercla Québec et emmena Champlain comme prisonnier en Angleterre. Mais Champlain revint à Québec et bien qu'à sa mort la colonie ne comptât que 150 habitants, elle finit par former ce qu'on peut appeler aujourd'hui la nation canadienne.

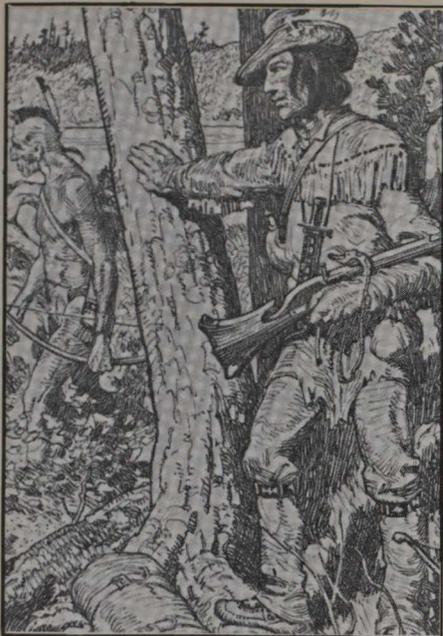


Etienne Brulé

Né vers 1592

Tué en 1633

Etienne Brulé fut le premier Nord-Américain d'origine européenne à vivre loin des sentiers battus. Il arriva au Canada très tôt, probablement avec Champlain, et alla vivre parmi les Indiens. Il voyagea avec les Indiens, visita les Grands Lacs, à l'exception de Michigan, et servit de guide et d'interprète à Champlain. En 1629, lorsque les Anglais occupèrent Québec, il déserta et se réfugia parmi les Hurons. Il finit par se faire tuer dans une querelle.



l'emporte et les exploits entrent dans le monde évocateur du folklore, du symbolisme et du mythe.

Souvent des personnages historiques prennent des dimensions mythiques parce qu'un certain groupe les admire. A force de raconter, de génération en génération, un fait vécu et de le modifier selon l'inspiration du moment, l'événement prend des proportions gigantesques.

Des personnages purement fictifs peuvent incarner les peurs, les espoirs et les valeurs d'une société tout aussi bien que les vrais héros. Dans l'histoire populaire, on ne fait pas de distinction nette entre les héros qui ont bel et bien vécu et ceux qui sont le fruit de l'imagination. Les réalisations de ceux qu'on admirait de leur vivant peuvent devenir dans notre souvenir des exploits surhumains ou légendaires, mais les histoires d'un bon conteur ont un pouvoir aussi grand sur notre esprit.

La primauté des régions sauvages est un thème fort populaire dans le folklore canadien. Dans la mythologie autochtone, on s'est inspiré du pouvoir cruel et mystérieux de la nature sauvage pour créer tout un panthéon d'êtres surnaturels.

Ainsi, Kiviok, le grand voyageur, était connu des Inuit de toutes les régions du nord. Dans la mythologie des Indiens du Canada, le Corbeau et Nanabozo sont des exemples du personnage qui a plus d'un tour dans son sac. Ils peuvent tout aussi bien, par moments, accomplir des actes héroïques que se comporter en pitres dont

on raconte les exploits pour faire rire. Des monstres et des mauvais esprits ont aussi hanté les bois et les cours d'eau du pays, à ce qu'on raconte.

Les colons venus d'Europe, obsédés par l'immensité du territoire, ont emmené avec eux, sinon créé, leurs propres histoires de surhommes ou de monstres. Dans l'est du pays, les habitants vivaient près les uns des autres et nous ont transmis les traditions culturelles qu'ils tenaient de leur mère patrie. Des sirènes sont apparues près des côtes et des loups-garous ont terrorisé les premiers villages fondés dans ces régions.

Dans l'ouest du Canada, les pionniers étaient plus isolés non seulement des autres colons mais aussi de leurs souches culturelles. Dans ces



Le Canada et l'Afrique

Jeanne Mance

Née en 1606 en France
Décédée en 1673 au Canada

Elle arriva au Canada avec le Sieur Maisonneuve, Gouverneur de Montréal, et fonda le premier hôpital de Montréal, Hôtel Dieu. Elle fut une sorte de Florence Nightingale, à la fois téméraire face aux attaques des Iroquois et douce avec les malades et les blessés. Elle donna confiance à la petite colonie de Montréal aux heures les plus difficiles de l'histoire de cette ville.



conditions, ils adoptèrent les histoires de monstres locaux tout en conservant les légendes de leur contrée d'origine, tandis qu'ils essayaient de vaincre leur peur d'une terre inconnue. Le Sasquatch est l'un des monstres les plus connus qu'ils adoptèrent. Depuis des centaines d'années, il y a des Indiens, des explorateurs, des colons et des touristes qui déclarent avoir vu ces hommes velus errer dans les montagnes.

Contrairement aux autochtones, les nouveaux colons voyaient dans ce continent un ennemi qu'il fallait affronter. Le folklore glorifiait la survie dans un pays où les conditions extrêmement pénibles exigeaient des qualités rares. La persévérance et la force exceptionnelle sont devenues des grands thèmes du folklore, et

Les surhommes et les hommes forts n'ont jamais perdu leur attrait. Durant la Deuxième Guerre mondiale, des héros inspirés du folklore canadien, auxquels pouvait s'identifier toute la population, prirent la vedette dans les bandes dessinées.



Vivre en ce pays : s'enraciner

Encore de nos jours, nous ne sommes jamais bien loin de la nature sauvage. L'essence même de l'identité canadienne, on se plaît à le répéter, réside dans le mystère des terres nouvelles et le défi posé par la survie dans un pays démesuré, qui garde

jalousement ses secrets.

l'histoire de ceux qui réussissaient à dominer la nature donna naissance à des légendes.

Les hommes forts, réels ou légendaires, devinrent très populaires au XIX^e siècle. On s'inspirait souvent de la vie dure des chantiers pour raconter leurs exploits.

Parmi ceux qui ont aidé à défricher et à explorer ce pays, beaucoup sont devenus des héros. On a exalté les mérites des explorateurs du Nord, des coureurs des bois, des colons, des chercheurs d'or et autres prospecteurs qui ont tenté de conquérir le territoire.

Grey Owl (Hibou Gris)

Né en 1888 en Angleterre

Décédé en 1938

*Grey Owl fut l'un des personnages les plus connus au Canada dans les années 1930, auteur de **Pilgrims of the Wild** et d'autres livres très populaires. Il était un ancien trappeur et fervent défenseur de la nature qui luttait pour sauver le castor de l'extinction. Il donna des conférences en Angleterre et aux Etats-Unis, et aux yeux du public, il incarnait l'image idéale de l'Indien — il était grand, noble et il aimait la nature sauvage. Quel ne fut le choc du public lorsqu'on découvrit, à la mort de Grey Owl, qu'il n'était pas du tout Indien. Il était Archibald Belaney, un Anglais qui avait été élevé à Sussex par deux tantes anglaises bien respectables.*

Enfant, il aimait jouer à l'Indien. Devenu adulte, il réalisa son rêve, vint au Canada et vécut comme Indien.



Samuel de Champlain et Etienne Brûlé se complétaient dans leur façon d'aborder le Nouveau Monde. Champlain était un visionnaire qui rêvait de coloniser le continent. On l'a même baptisé le Père de la Nouvelle-France. Par contre, Etienne Brûlé a été le premier Nord-Américain d'origine européenne à vivre loin des sentiers battus. Il parcourut les régions sauvages, apprit plusieurs langues indiennes et servit de guide à Champlain et à ceux qui désiraient s'établir au pays.

On a glorifié tous ces pionniers canadiens qui ont traversé maintes épreuves pour fonder des villages en pays étranger. Ils sont arrivés d'abord

en petits groupes sur la côte est, puis sont partis s'établir en vagues successives plus à l'ouest et au nord.

L'exploration de l'Arctique a fasciné le monde entier. La tentative de John Franklin d'y vivre en utilisant des moyens de survie européens se termina dans le drame. Les explorateurs d'une époque plus récente apprirent des Inuit comment survivre dans le Grand Nord.

Sir Sanford Fleming fut responsable de la construction du chemin de fer du Canadien pacifique. Il supervisa cette entreprise colossale qui permit de relier les côtes est et ouest du pays et qui prit une grande importance symbolique pour les Canadiens.

Les portes-parole d'un peuple : héros au cœur des conflits

Le caractère particulier de la colonisation et la réalité géographique écrasante du pays ont entraîné l'isolement des premiers colons et l'apparition de forts sentiments régionalistes. Les conflits sociaux et politiques entre les groupes ont souvent eu pour résultat de renforcer l'identité régionale.

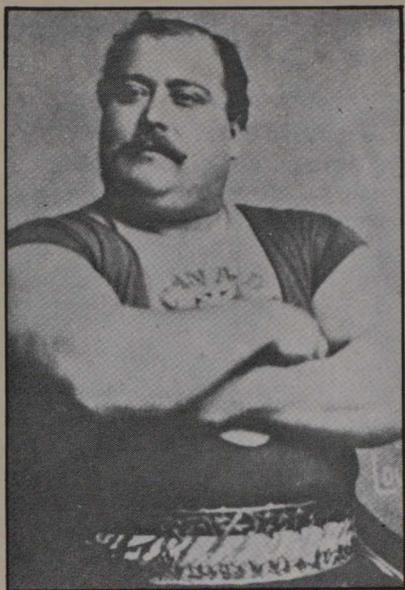
Beaucoup de héros pittoresques sont nés des conflits opposant les divers groupes qui ont joué un rôle dans le développement du pays.

Bien entendu, lorsqu'il y a affrontement, le héros d'un groupe est « le



Alexis-le-Trotteur





Louis Cyr

Né en 1863

Décédé en 1912

Il fut l'homme le plus fort du monde. Il pouvait soulever un poids de 250 kgs avec un seul doigt. A Boston, en 1895, il souleva une planche soutenant 18 hommes. Lorsqu'il ne soulevait pas le poids, il jouait du violon ou fréquentait un bistro de Montréal. Il n'avait que 49 ans à sa mort.

méchant» d'un autre. L'héroïsme et l'infamie sont les deux revers d'une même médaille : la poursuite d'un idéal nécessite courage et détermination chez chacune des parties impliquées. Les mythes nous permettent de connaître les sentiments des adversaires et d'apprécier leurs héros à leur juste valeur même si nous ne partageons pas leurs idéaux.

Plusieurs périodes de notre histoire ont connu leurs héros. La colonisation de la Nouvelle-France, la Rébellion du Nord-Ouest, la Guerre de 1812, la Rébellion de 1837 dans le Haut et le Bas Canada ont permis à de nombreux hommes et femmes héroïques et querelleurs de se distinguer. Les réalisations de certains d'entre eux n'ont été reconnues que plus tard tandis que d'autres héros ont été appréciés ou critiqués de leur vivant.

Les actes et la vie de certaines personnes constituent parfois une source d'inspiration telle que la population s'empresse d'en faire des héros.

L'endurance est l'une des qualités les plus admirées de tout temps par les Canadiens, une qualité qui leur

rappelle encore les luttes avec la nature des premiers temps de la colonie. Tout au long de notre histoire, beaucoup de gens se sont fait connaître pour leur bravoure, leur détermination ou leur grandeur d'âme.

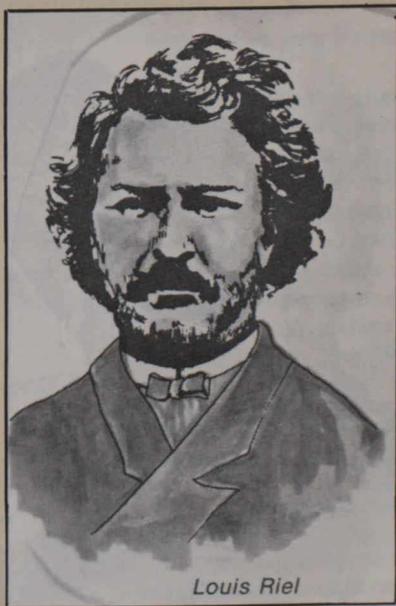
Louis Riel

Né en 1844 à St-Boniface,
Manitoba

Pendu en 1885

Le métis Louis Riel fut le héros de la Rébellion de la Rivière Rouge (1869-70) et des territoires du Nord-Ouest (1885). Profondément religieux, il était convaincu que Dieu l'avait élu pour sauver les Métis.

Riel reçut son éducation scolaire à Montréal mais retourna chez lui, à l'âge de 24 ans, juste au moment où le gouvernement fit des arrangements pour acheter les territoires du Nord-Ouest de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Métis craignaient qu'avec la vente de ce territoire les colons ne viennent s'y installer et les Métis ne perdent leurs terres. Pour contrecarrer cela, Riel installa un «gouvernement provisoire» ce qui fut le début de la Rébellion de la Rivière Rouge. Pourtant il ne se considéra pas comme rebelle. En fait, il envoya trois hommes à Ottawa pour obtenir l'approbation du gouvernement. Au lieu de l'approuver, le gouvernement envoya l'armée. Riel prit la fuite et vécut en exil pendant 14 ans. Puis, en 1884, les populations de la vallée de la Saskatchewan lui demandèrent d'être leur porte-parole. Il s'ensuivit la Rébellion des territoires du Nord-Ouest, Riel fut arrêté et finalement pendu.



Louis Riel

Le Canada et l'Afrique

De grands héros sont sortis des rangs de ceux qui ont fait œuvre de pionniers dans divers domaines. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ont dû être acclamés dans le monde entier avant que leurs accomplissements ne soient reconnus par leurs compatriotes.

Les personnalités du monde du sport comptent depuis longtemps parmi les héros de la culture populaire et ce, même au Canada où la population hésite habituellement à se faire des idoles.

Les créateurs de légendes : l'artiste, héros du folklore canadien

Dans la recherche de notre identité culturelle, à travers nos institutions et nos groupes, nous créons constamment des mythes et modifions ceux qui existent déjà.

De nombreux artistes dans tous les domaines ont composé des œuvres qui expriment ou mettent en lumière certains aspects du patrimoine canadien.

Certains ont fait vivre des personnages qui représentaient les espoirs et les idéaux d'un groupe. Malgré la réticence bien connue des

Canadiens à s'enthousiasmer pour un personnage fictif, notre population a quelques favoris.

Sam Slick, héros d'une série de contes de T.C. Haliburton, est devenu le personnage principal du premier «best-seller» canadien sur le marché international. La popularité de *Anne of Green Gables*, personnage de Lucy Maud Montgomery, n'a jamais baissé, et Maria Chapdelaine, l'héroïne que Louis Hémon imagine après un bref séjour au Canada, représente maintenant un certain mode de vie.

L'apport extraordinaire de certains de nos plus célèbres créateurs de légendes a été reconnu. Il est même arrivé que leur vie soit tellement associée de près à leur art qu'elle devienne partie intégrante de notre patrimoine.

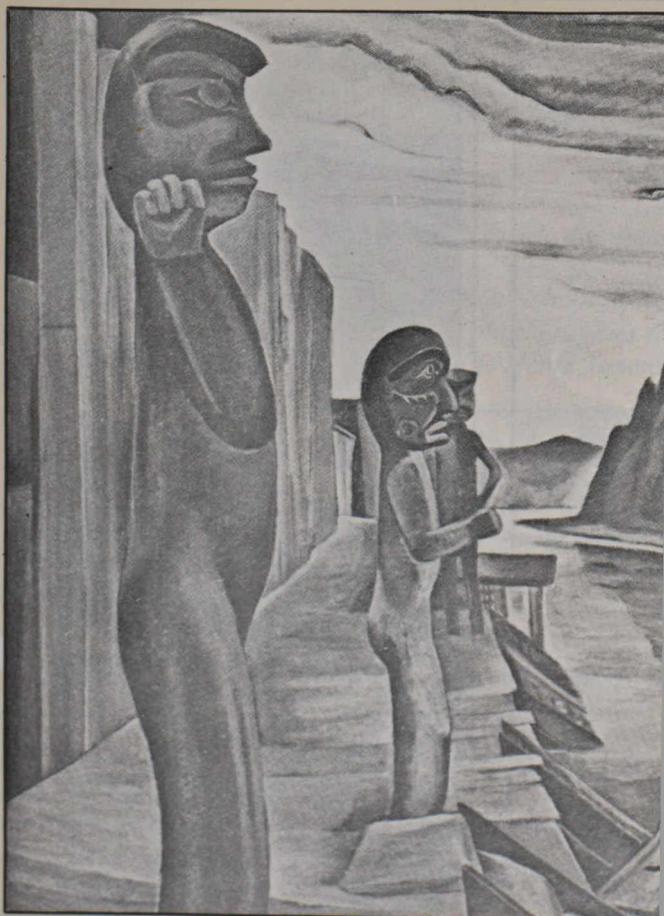
Grey Owl devint célèbre dans le monde entier pour son amour de la nature et son interprétation de la faune et de la flore sauvages. On l'a surnommé le Père des mouvements écologistes. Sa vie, qui constitue en elle-même une légende complexe, faisait partie de son art.

Les artistes se sont souvent inspirés de l'attrait familier de la nature sauvage et ont ainsi fait vibrer en

Emily Carr

Née en 1871 à Victoria,
en Colombie Britannique
Décédée en 1945

Elle fut l'une des plus grands peintres du Canada. Elle atteignit l'âge de 70 ans avant que son talent ne fût reconnu. Pendant toute sa vie, elle fut considérée comme une femme excentrique qui tenait une pension et une ménagerie de chiens et de toutes sortes d'animaux. Avec ses pinceaux et ses palettes, elle alla toute seule dans la forêt et en revint avec d'étonnantes images de villages d'Indiens qu'elle visita. Son style était en avance de son époque et nullement populaire. Au lieu de faire des reproductions exactes de ce qu'elle voyait, elle peignait comme elle voulait et comme elle sentait. Seuls les Indiens de la Côte-Ouest semblaient l'apprécier. Ils l'appelaient «Klee Wyck», la «souriante», et décoraient leurs maisons avec ses peintures. C'est grâce aux Indiens qu'elle fut découverte par l'ethnologue Marius Barbeau qui organisa la première exposition de ses œuvres à Ottawa.



Le Canada et l'Afrique

nous une corde sensible. Pauline Johnson, par exemple, a été acclamée pour la lecture de ses poèmes dramatiques. Ses vers permettaient à son auditoire d'accéder à la magie des étendues sauvages et à la connaissance que les Indiens en avaient.

Emily Carr s'inspira de ce qu'elle estimait être un mode de vie en voie de disparition; ses œuvres nous rappellent le passé de l'Ouest canadien. Tom Thomson, qui trouvait son inspiration dans la nature, y disparut un jour mystérieusement, Sa mort nous

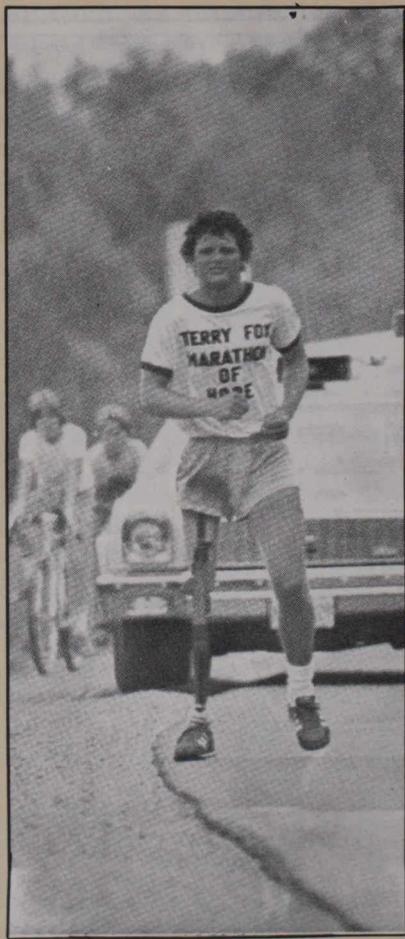
Terry Fox

Né en 1958 à Winnipeg,

Manitoba

Décédé en 1981

En 1980, Terry Fox inspira tout le Canada avec son courage et sa détermination. Bien qu'il perdît une jambe à cause du cancer, il se mit à courir, à travers le pays, sur sa jambe artificielle, le Marathon d'Espoir pour cueillir des fonds pour la recherche contre le cancer. Il courut de l'est vers l'ouest en débutant sa course, en avril 1980, à St-Jean en Terre-Neuve. Il arriva à plus de mi-chemin lorsqu'il dû s'arrêter à Thunder Bay. Le cancer avait alors atteint ses poumons.



rappelle encore les pouvoirs des régions sauvages.

Les interprètes des mythes aussi nous ont permis de mieux nous connaître. L'ethnologue Marius Barbeau a passé des dizaines d'années au début du siècle à rassembler et à raconter les légendes du Canada français.

En nous faisant prendre conscience de l'écart qui existe entre les mythes de notre société et les réalités politiques, les analystes sociaux comme Nellie McClung nous obligent à modifier nos institutions et à nous fixer de nouveaux objectifs.

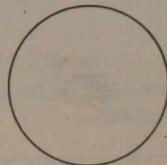
La création de mythes est un signe de vitalité dans une société. Les groupes inventent constamment des légendes et s'en servent comme autant de glaces leur permettant de découvrir ou de reconnaître certains aspects de leur personnalité.

Les personnages en vedette ne font pas tous partie de la même catégorie. Certains sont des héros au sens propre du terme : Laura Secord, Madeleine de Verchères et Terry Fox ont accompli un exploit unique tandis que Thayendanegea (Joseph Brant) et Etienne Brûlé ont plusieurs actes de bravoure à leur actif. D'autres, Alexander Graham Bell, Louis Cyr et Sam Steele, par exemple, ont connu la notoriété par leurs réalisations dans un domaine bien défini. On retrouve enfin des hommes et des femmes comme Jeanne Mance et le docteur Norman Bethune qui symbolisent la noblesse et la grandeur d'âme.

En outre, l'exposition rend hommage aux artistes qui, en créant ou en interprétant des mythes, ont changé notre comportement et notre histoire. On y retrouve également plus d'une douzaine de personnages légendaires qui nous rappellent nos aspirations ou encore cette force implacable de la nature à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire.

Beaucoup de ces personnages ne sont généralement pas considérés comme des héros, mais ensemble, ils traduisent bien la diversité et le dynamisme canadiens.

Hana Aach n'a eu aucun mal à trouver des héros; c'est la sélection qui n'a pas été facile. Elle a dû se résoudre finalement à exclure les personnes encore vivantes.





Concours de photographie Canada-Afrique

Les lauréats du premier concours organisé par notre revue



2^e Prix :

Cheikh Tidiane Pouye, Dakar, Sénégal

«Les hommes à l'écoute des hommes» : cette photo à caractère humoristique illustre l'apport concret que représente le réseau PANAFTEL dans la vie de tous les jours en milieu rural.

P.S. : Les lauréats pourront retirer leur prix à l'Ambassade du Canada de leurs pays respectifs.



3^e Prix :

Mohamed Chaovri, Casablanca, Maroc

M. Mohamed Chaovri, nous a fait parvenir une vingtaine de photographies illustrant les activités de l'association L'Heure Joyeuse.





Les échecs scolaires en Afrique

Un problème avant tout culturel

L'Abbé Pierre Béténe est Camerounais, ancien directeur diocésain de l'Ecole catholique à Yaoundé, qui prépare actuellement une thèse de doctorat en éducation à l'Université de Montréal. Il travaille sur le thème «Contribution de l'école au développement auto-centré : l'expérience de l'Ecole de Promotion Collective au Cameroun».

Inscrit à l'Université de Montréal depuis 1980, dans le département des Sciences de l'éducation, il a obtenu sa maîtrise en 1982. Son mémoire de maîtrise avait pour sujet «L'échec scolaire et l'environnement familial en milieu africain», sujet qui préoccupe aujourd'hui nombre de familles africaines.

L'Abbé Pierre Béténe nous a fait parvenir un bref résumé de ce travail de recherche, réalisé grâce à son expérience d'enseignant camerounais, mais qui pourrait intéresser les enseignants d'autres pays africains.

SPONTANEMENT, quand un enfant a des difficultés à l'école, on se demande ce qui ne va pas *en lui* : paresse, manque d'aptitude ou de motivation ? Une telle approche se heurte cependant très vite à un gros écueil : la masse considérable des échecs scolaires. Est-il possible que tant d'enfants et de jeunes soient tous paresseux, inaptes et sans motivation ? Il paraît alors important de se demander aussi ce qui ne va pas *autour de l'enfant*. L'école par exemple, avec ses exigences, son caractère sélectif et élitiste et son inadaptation aux réalités des enfants ne serait-elle pas responsable de tant d'échecs ? Possible,



● L'abbé Pierre Béténe.

mais dans quelle mesure cette école est-elle indépendante de la société globale, de ses valeurs et de ses contraintes ? Ne suit-elle pas des ordres qui lui viennent d'ailleurs, et n'utilise-t-elle pas que les ressources qu'on lui donne ?

Toutes ces interrogations montrent au moins une chose : c'est que l'éducation scolaire est un processus de coopération qui engage au moins trois niveaux d'acteurs : la personne de l'élève, l'école et l'environnement social. Et par conséquent, s'il y a échec, c'est à ces trois niveaux qu'il faut en chercher les causes.

Cependant, quand on considère la malléabilité de l'être humain à sa naissance et le fait que c'est la famille qui exerce sur lui la première influence, celle de l'école arrivant chronologiquement en second lieu, on est

CURRICULUM VITAE

- 16 juillet 1941 : Naissance d'une famille de paysans de 12 enfants.
- 1951 - 1957 : Etudes primaires avec obtention du certificat de fin d'études primaires élémentaires (CEPE).
- 1957 - 1960 : Etudes secondaires, deuxième cycle, avec obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).
- 1960 - 1964 : Etudes secondaires, deuxième cycle, avec obtention du baccalauréat, série classique A (Philosophie).
- 1964 - 1971 : Etudes supérieures au Grand Séminaire (Licence en théologie).
- 1971-1976 : Animation pastorale; fondation et direction d'une chorale qui a représenté le Cameroun au Festival Mondial des Arts Nègres à Lagos (Nigéria) en 1977.
- 1977 - 1980 : Directeur diocésain de l'Enseignement Catholique à Yaoundé (Cameroun).
- Septembre 1980 : Inscription à l'Université de Montréal, Faculté des Sciences de l'Education, au programme de M.A.
- Juin 1982 : Maîtrise en éducation : recherche sur le thème «Echec scolaire et environnement familial en milieu africain, analyse étiologique».
- Septembre 1982 : Inscription au programme du doctorat en éducation.
- Actuellement : Pour la thèse de Ph. D., travaille sur le thème «Contribution de l'école au développement auto-centré : l'expérience de l'Ecole de Promotion Collective au Cameroun».

porté à établir un certain ordre de responsabilité et à donner la première place à la famille. C'est en tous cas ce que beaucoup ont fait, tel G. Avanzini (1967) (*L'échec scolaire*, Paris - Editions Universitaires, p. 73) qui écrit : «L'enfant qui profite le plus de l'école est celui auquel sa famille a le plus apporté, car... l'enfant est modelé culturellement et affectivement par sa famille.» Il faut ajouter ici que cette action culturelle et affective est aussi liée au statut socio-économique de la famille.



● Dans la partie Nord du Cameroun où beaucoup ne savent pas encore lire, des jeunes bénévoles apprennent à lire avec les livrets d'alphabétisation de l'Atelier de Matériel d'Animation aux adultes. (Photo : A. Feckona)

Seulement le problème qui se pose dans le contexte des pays africains se situe au niveau de la rupture entre la famille et l'école qui représentent chacune un univers tout à fait différent.

Ainsi par exemple au plan affectif, l'enfant peut se sentir valorisé et aimé par sa famille comme c'est souvent le cas dans ces pays où l'enfant est encore généralement considéré comme une bénédiction et une richesse. Le niveau de vie socio-économique, très moyen — pour ne pas dire bas — pour la plupart des familles, au lieu d'être un handicap, peut au contraire constituer un stimulant pour l'enfant, surtout quand il sait que réussir à l'école peut signifier réussir dans la vie. C'est en tout cas à cela que le pousse sa famille qui attend beaucoup de lui et fait souvent l'impossible pour le soutenir financièrement et matériellement.

Par contre, quand le niveau d'instruction des parents est très faible sinon nul, quand la langue d'enseignement à l'école est une langue étrangère qui n'est pas utilisée en famille, quand l'enfant doit traverser tout une frontière pour aller à l'école comme s'il passait d'un monde à un autre, ce défi culturel s'avère alors être le plus lourd à relever, d'autant plus que l'enfant se trouve à l'affronter tout seul, sa famille n'étant

pas assez ou du tout équipée pour l'y aider. En clair, s'il est vrai que c'est la famille qui modèle culturellement l'enfant et le prépare à accueillir l'apport de l'école, quand il y a rupture culturelle entre elle et l'école, cette préparation devient simplement impossible.

Cela signifie que des trois variables — affective, socio-économique et culturelle — qui peuvent servir à mesurer l'apport de la famille dans l'éducation scolaire, en milieu africain, c'est la variable culturelle qui est la plus déterminante et qui de ce fait, peut avoir une relation plus directe avec l'échec scolaire.

De telles conclusions posent d'énormes problèmes, notamment celui précisément de la relation entre l'école et la famille : deux partenaires attelés à une même tâche qui s'appelle l'éducation de l'enfant. Tant qu'elles constituent deux univers parallèles qui s'ignorent, comment peut-on concevoir la réussite de leur commun projet ? Ne serait-il pas temps de donner la priorité à leur ouverture mutuelle et à une «réconciliation» qui sera, à coup sûr, plus féconde ?

Pierre BETENE
Université de Montréal
(Canada)

Sommaire de la recherche

Préoccupé par le problème des échecs dans les écoles primaires du diocèse de Yaoundé, et celui de la participation des parents à l'éducation scolaire de leurs enfants, nous nous sommes proposé de voir si, de fait, il y avait un lien entre l'environnement familial de l'enfant et son rendement scolaire.

Une première analyse d'ordre théorique et générale fondée sur différentes études qui se sont intéressées au sujet, nous a révélé que si le rendement scolaire d'un enfant ne dépendait pas de son seul environnement familial, celui-ci, considéré sous le triple angle du climat affectif, du niveau culturel et du statut socio-économique, pouvait considérablement l'influencer, dans la mesure où il prépare l'enfant à accueillir l'apport de l'école.

Restait à chercher le même lien dans le cadre socio-culturel qui nous intéressait. Et des réponses qu'un millier d'écoliers ont données à notre questionnaire, il ressort qu'aucun doute n'est possible quant à l'existence d'un tel lien.

De plus, entre nos trois variables — affective, culturelle et socio-économique — celle qui explique encore mieux le grand nombre d'échecs serait la variable culturelle. Ce qui signifie que dans un contexte africain, la solution du problème des échecs et celle de bien d'autres qui se posent au niveau de l'école, passent par la formation des parents et l'intégration de leurs valeurs culturelles dans les programmes scolaires.



Le Canada vu du Zaïre

Activités de l'association culturelle canado-zaïroise

LE Canada vu du Zaïre... Un vaste pays couvert de forêt, grand producteur de bois et de papier que l'enfant zaïrois retrouve dans ses cahiers et manuels scolaires. Il n'y a pas d'écolier ou d'étudiant zaïrois qui, au courant de ces dernières années, n'eût découvert la fameuse feuille d'érable sur l'avant-dernière page de son livre avec l'inscription «Ce livre a été imprimé avec du papier offert par le gouvernement canadien» ou une autre formule similaire. Du peuple canadien, on a également une image officielle : travailleur, amoureux de la forêt et de la nature en général, rigoureux et quelques peu reclus de par sa grande discrétion.

Ce sont là quelques images, peut-être floues et un peu naïves, mais qui expriment une attitude générale, non loin d'une certaine vérité : ce grand et beau pays ainsi que son peuple ressent quelque peu lointains de l'Afrique noire. Les échanges commerciaux et diplomatiques sont vivants et actifs, mais les problèmes peuvent se présenter au niveau de l'intégration et de l'adaptation des Canadiens dans leur pays d'accueil.

Pour faciliter cette adaptation, il a donc fallu trouver une formule qui puisse, par le biais d'une action socio-culturelle méthodique, appuyer la présence d'un millier de Canadiens dans l'animation de nombreux projets de coopération, dans les domaines telles que l'aide alimentaire, la santé, la formation et l'éducation. C'est cette raison qui a abouti à la création, en mai 1982, de l'Association culturelle canado-zaïroise (ACCZ). Selon son instigateur, M. Jean-Guy Saint-Martin, ambassadeur du Canada au Zaïre, l'Association culturelle canado-zaïroise devrait être — et elle

l'est déjà — l'organisme qui donne à ce potentiel de collaboration, une existence institutionnelle et une permanence dans le temps.

Vingt mois après sa création, l'Association compte près de 300 membres de diverses nationalités, avec naturellement, une nette prédominance de Canadiens et de Zaïrois.

Un bulletin de liaison et d'information *L'Erable et le Flambeau*, paraissant sur une base trimestrielle, tient tous les membres au courant des activités, des décisions du Conseil d'administration et des projets en cours d'élaboration. Tiré à 500 exemplaires, il est distribué gratuitement aux membres et aux personnes intéressées.

L'année 1982, année de tâtonnement, a connu l'organisation d'une semaine culturelle canadienne avec au centre une semaine de cinéma canadien et une exposition des peintures de l'artiste Andrée Claudel. L'Association a aussi assuré le patronage d'un récital de poésie monté par une troupe zaïroise *Zazéta* sur l'œuvre poétique de Pierre Morency.

La grande année a été certainement 1983 au cours de laquelle l'Association a renforcé ses rapports avec différentes associations dont notamment l'Union des écrivains zaïrois et l'Association des écrivains acadiens. Elle a aussi organisé le séjour à Kinshasa d'une délégation d'écrivains acadiens.

En septembre 1983 a été lancé le **Prix Zaïre-Canada**. Il s'agissait d'un concours qui visait le couronnement des artistes méritants, au cours d'une période donnée, dans plusieurs disciplines — littérature, peinture et musique. Devant la difficulté d'administrer toutes les branches de ce

Par le citoyen Lusende Mbemba

concours, dès son lancement, on s'était finalement limité à une seule branche — la littérature. Une vingtaine de textes d'auteurs zaïrois, poèmes, pièces de théâtre et romans, publiés entre 1980 et 1983, ont traversé l'Océan atlantique pour être analysés par un jury canadien recommandé par la FIDELF avant de revenir au Zaïre pour la décision finale d'un jury zaïrois. Les résultats viennent d'être connus et les prix officiellement remis.

Parallèlement à toutes ces activités, l'Association canado-zaïroise a réussi à rassembler, en octobre 1983, une centaine d'enfants zaïrois et canadiens pour comparer leurs plumes et leurs gouaches dans le cadre d'un concours de dessins d'enfants. Le thème était libre : les enfants zaïrois devaient produire l'image qu'ils ont du Canada (qu'ils n'ont jamais visité, pour la plupart) et les enfants canadiens devaient faire de même pour le Zaïre. Ce fut un véritable succès.

En décembre 1983, l'Association a accueilli la prestigieuse compagnie canadienne *Les Ballets Jazz de Montréal*, en tournée africaine financée par le ministère canadien des Affaires extérieures. La compagnie a donné deux représentations auxquelles le public est venu très nombreux.

L'année 1984 a commencé avec de nouvelles perspectives. Après le patronage d'un spectacle de danse d'une école locale, l'Association a participé à de nombreux petits projets d'échange et de promotion culturels. A l'issue de la cérémonie de remise du prix littéraire Zaïre-Canada 1983, les artistes dramatiques zaïrois ont été invités à présenter leurs soumissions pour le montage de la pièce de théâtre lauréate.



La réforme du Sénat

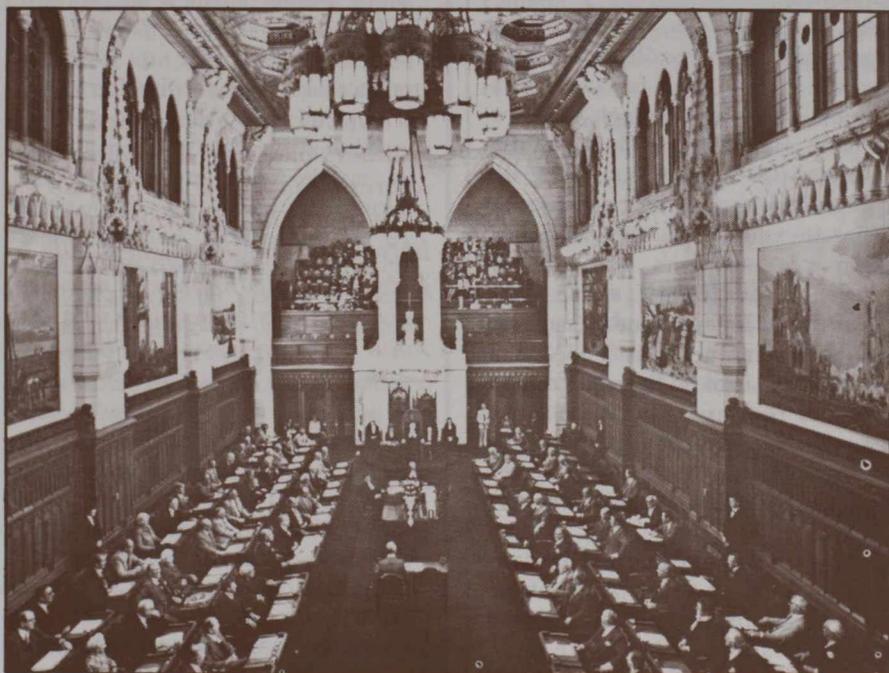
Du nouveau dans l'immeuble le plus «historique» du Canada

AU dix-neuvième siècle, l'un des premiers sénateurs décrivit le Sénat canadien comme un «rempart contre la plèbe». Aujourd'hui, l'on s'ingénie à mieux adapter cette institution à la «plèbe».

Ainsi, un comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat, mis sur pied récemment, est chargé d'une étude sur la Chambre haute canadienne, forte de 104 membres.* Le comité doit, également, présenter des recommandations sur les réformes qui permettraient de faire du Sénat une composante plus efficace d'un gouvernement responsable. Le comité tient actuellement des séances publiques dans tout le pays, puis fera rapport à la Chambre des communes et au Sénat.

Depuis un certain nombre d'années, la réforme de la Chambre haute du Canada, qui a déjà fait l'objet de quelques rapports, est au centre d'un débat animé et sans cesse renaissant. Beaucoup s'en sont pris au fait que les sénateurs sont nommés, au lieu de devoir leur poste à la volonté populaire. De nombreux premiers ministres provinciaux ont également déploré de ne pas avoir leur mot à dire dans la sélection des sénateurs.

Dès 1980, lorsque le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau a lancé le pays sur la voie du renouveau constitutionnel, la réforme des institutions nationales (dont le Sénat) était à l'ordre du jour. Toutefois, incapable de parvenir à un accord avec les provinces, le gouvernement fédéral dut se résoudre à n'apporter qu'un certain nombre de changements d'envergure limitée à la constitution du pays, vieille alors de 113 ans. Partant, la réforme du Sénat fut mise de côté temporairement. Ce-



● *Le Sénat : les sénateurs sont nommés par le Premier ministre.*

* Le Sénat

Le Sénat compte 104 membres.

L'Ontario et le Québec ont 24 sièges chacun. Les provinces maritimes (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard) se partagent 24 sièges; tout comme les provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique). Terre-Neuve possède 6 sièges, et le Yukon ainsi que les Territoires-du-Nord-Ouest comptent un siège chacun.

pendant, lorsque la nouvelle Loi constitutionnelle et la Charte des

droits et libertés furent promulguées le 17 avril 1982 (avec l'accord de neuf des dix provinces), le premier ministre précisa que la réforme constitutionnelle n'était pas encore terminée.

A l'origine de la Confédération, en 1867, le Parlement canadien comportait deux chambres : la Chambre des communes, dont les membres étaient élus sur une base démographique, et le Sénat, dont les membres étaient nommés sur une base régionale. Chacune des trois régions du pays (l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes) avait droit à 24 sièges au Sénat. Les sénateurs devaient représenter ce que le premier ministre canadien d'alors, Sir John A. Macdonald, appelait les «intérêts régionaux». Cet arrangement était essentiel à la création du nouveau dominion car il offrait, surtout pour



satisfaire le Québec francophone, un contrepoids au principe de la représentation selon la population qui régissait les Communes. (En 1867, le Québec comptait 65 sièges à la Chambre des communes contre 116 pour les trois provinces anglophones).

Au cours des ans, le Sénat s'est bien acquitté de son rôle de révision discrète des lois, laissant aux Communes le soin d'agir à titre d'organe législatif principal. Il n'a toutefois pas rempli son rôle de représentation régionale avec toute l'efficacité voulue. En effet, la nomination des sénateurs par le seul gouvernement fédéral et la très longue durée de leur mandat (auparavant ils étaient nommés à vie) ont affaibli la capacité du Sénat de représenter les régions et miné son droit d'exercer pleinement ses pouvoirs constitutionnels. Aussi est-il lentement mais sûrement tombé en discrédit.

L'opinion voulant que nos institutions nationales, et notamment le Sénat, ne remplissent pas leur rôle de représentation régionale est confortée par le désir du parti au pouvoir de présenter un front uni au public; ceci ne favorise guère, chez ses membres élus, l'expression d'intérêts divergents. Ce jugement est également corroboré par le mode de scrutin uninominal à un tour qui régit l'élection des députés à la Chambre des communes et cause de graves distorsions. Ainsi, aux élections de 1979, qu'il a gagnées, le Parti progressiste conservateur a recueilli 13,5 p. cent des voix au Québec, mais n'a obtenu que deux sièges sur 75, soit 2,7 p. cent. De même, le Parti libéral, qui a remporté les élections de 1980, a recueilli alors 22,6 p. cent des voix dans les quatre provinces de l'Ouest, mais n'a eu que trois sièges sur 77, soit 3,9 p. cent.

On a également demandé au comité mixte d'étudier l'opportunité d'inclure dans les attributions d'un Sénat renouvelé la représentation des minorités (raciales, ethniques, reli-

Anne Clare Cools

Anne Cools est la première personne de race noire à accéder au Sénat, en mi-janvier 1984. Agée de 39 ans, sociologue de formation, elle est membre actif du Parti libéral. Elle a fait ses preuves à titre de fondatrice et directrice du Foyer pour les femmes battues, de conseillère auprès de la Sûreté de Toronto et de membre de la Commission de libérations conditionnelles. Elle a participé à de nombreuses activités — conférences, films, émissions de radio et télévision — concernant les conditions de vie des femmes et des jeunes en face de la violence et elle peut se considérer, en quelque sorte, comme pionnier dans ce domaine social au Canada.



gieuses ou linguistiques), et d'examiner les fonctions se rapportant aux relations intergouvernementales. Le gouvernement est toutefois déterminé à ne pas laisser l'attribution de nouveaux rôles au Sénat amoindrir la capacité du Parlement d'agir efficacement.

Outre la question des fonctions, se posent celles du mode de sélection des sénateurs et de la durée de leur mandat. Si les membres de la Chambre haute continuent d'être nommés, leur nomination doit-elle être du ressort du gouvernement? De plus, doit-on nommer les sénateurs pour une période déterminée ou les obliger à prendre leur retraite à 75 ans, comme c'est maintenant le cas?

On a déjà beaucoup discuté des avantages d'un Sénat élu qui, selon nombre d'observateurs, contribuerait beaucoup à calmer le sentiment d'aliénation qu'éprouvent plusieurs régions du pays. Il ressort d'un document de travail du gouvernement que

la représentation proportionnelle constitue la solution de l'avenir. On pourrait appliquer ce système soit indirectement, en se fondant sur le vote populaire réuni par les partis politiques lors des élections fédérales et/ou provinciales, soit directement, en organisant des élections sénatoriales parallèlement à celles des députés ou à intervalles réguliers. Ce mode de sélection soulève, bien sûr, la question de savoir comment faire pour que les Communes restent la chambre législative principale et le Sénat, une chambre complémentaire et non rivale.

Au cours de ses délibérations dans tout le pays, le comité mixte doit tenir compte d'une myriade de considérations semblables. Toutefois, c'est la question capitale de la représentation régionale qui occupe la première place dans l'esprit des hommes politiques et des citoyens engagés dans cette entreprise d'édification nationale. ■



Evénements en vue...

Congrès, foires et rencontres internationaux



■ **CANTRADE '84**, foire internationale à Edmonton, Alberta, du 11 au 14 septembre 1984. **Cantrade '84** proposera une gamme très variée de produits allant des appareils de programmation aux matériaux lourds de construction et de transports. Elle abritera de nombreuses conférences et rencontres destinées aux industriels et hommes d'affaires du monde entier.

Cantrade International '84
Edmonton Northlands
P.O. Box 1480
Edmonton, Alberta, Canada

■ **LE V^e Congrès international de la Société internationale pour la prévention des abus et des négligences envers les enfants**, du 16 au 19 septembre 1984 à Montréal. Quelque 3000 délégués venant d'une quarantaine de pays y discuteront de la responsabilité collective comme moyen de prévenir les mauvais traitements faits aux enfants. C'est la première fois que cet organisme tient son congrès en Amérique du Nord.



■ **Quinzaine internationale du théâtre à Québec**. La Quinzaine internationale du théâtre, une fenêtre sur le monde, un lieu de rencontre, un marché de primeurs !

Du 9 au 23 juin 1984, le rideau se lèvera sur la ville de Québec. Seize compagnies majeures, venant de l'Europe, du Canada et des Etats-Unis, y viendront faire la preuve que le théâtre, loin d'être mort, est bien portant et bien vivant. Tous les styles seront représentés, *du classique à l'avant-garde, de l'absurde au politico-social, du théâtre sans parole au théâtre pour l'œil*, l'éventail complet des innombrables facettes de cet art millénaire et contemporain. Tout ça, à un seul endroit, dans un seul festival, la Quinzaine internationale du théâtre de Québec - 1984.

Aucun autre festival n'a de visées aussi larges. Evitant à tout prix le concept de la spécialisation, évitant de favoriser un style en particulier, fut-il classique ou moderne, la Quinzaine internationale du théâtre tentera de donner aux artistes et aux spectateurs une vision globale de ce qu'est le théâtre de nos jours, et cela sous tous ses aspects. Nous retrouvons

■ **Mois du cinéma canadien à Tunis**. L'Ambassade du Canada à Tunis présentera, en collaboration avec le Centre culturel français à Tunis, au cours du mois de mai, plusieurs longs métrages canadiens dont «Les Plouffe», «Cordélia» et «Kamou-raska». Au total, huit films seront présentés en raison de deux films par semaine.

■ **Le XI^e Congrès international des villes jumelées** à Montréal, du 24 au 28 septembre 1984, sous le thème «Les cités unies, instrument de développement social, culturel et économique des collectivités locales». Il réunira de 3000 à 4000 délégués représentant les quelque 15000 villes membres de la Fédération mondiale des villes jumelées.

rons parmi les compagnies invitées autant de petits groupes de recherches que de compagnies nationales. Tous, cependant, seront des professionnels de métier.

1984 marque le 450^e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier, donc de la découverte du Canada. C'est dans cet esprit que la Quinzaine internationale du théâtre réunira une nouvelle fois l'Amérique et l'Europe.

Parallèlement à cette série de spectacles sur scène, se tiendra un festival de théâtre sur vidéo, où toutes les compagnies participantes pourront faire connaître leurs réalisations antérieures.

Il y aura également une exposition montrant les costumes, maquettes, photos de production, concepts scénographiques, et autres éléments de la production canadienne.

Quinzaine Internationale du Théâtre

81, rue St-Pierre
C.P. 157, Station B
Québec (Canada), G1K 7A6
Tél. : (418) 694-0206
Télex : 051-3786
(attention : local 204)

PROMOTECH '84

Le salon international de transfert de technologie se tiendra au nouveau Palais des Congrès de Montréal, du 17 au 20 octobre 1984. Il sera parrainé par le Bureau du Commerce du Canada, le Conseil national de recherches du Canada, l'Institut Canadien des ingénieurs et la Science et technologie du Canada. Il proposera un vaste éventail de secteurs technologiques dont l'aéronautique, les transports, l'énergie, l'habitat, l'alimentation, les communications et la biotechnique pour ne citer que quelques-uns. De nombreuses innovations technologiques et de nouveaux canaux de distribution seront proposés. Les entreprises manufacturières, les centres de recherche, les universités ainsi que les organismes de promotion de recherche seront au rendez-vous de cet événement important.



Le Canada et l'Afrique



Le Canada-CILSS

Le Canada augmentera son aide alimentaire d'urgence à l'Afrique de 15 millions de dollars US. Cette décision, annoncée en marge des assises du CILSS à Niamey, fin janvier 1984, a été prise en raison de la situation particulièrement difficile que traverse le continent africain. Cette aide supplémentaire sera distribuée par le biais du programme alimentaire mondial (PAM). Précisons qu'en 1983, l'aide canadienne au niveau alimentaire avait atteint 325 millions de dollars.

L'essor de la coopération canado-camerounaise

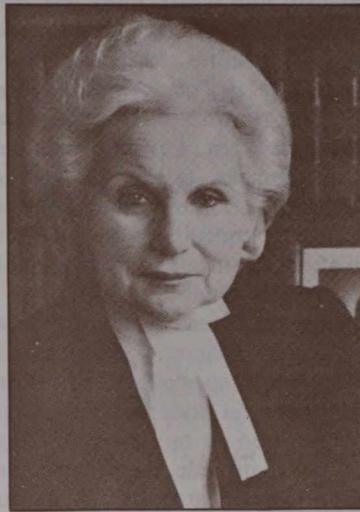
Du 4 au 16 février 1984, une délégation d'hommes d'affaires canadiens a séjourné au Cameroun. Initiée par l'Association canadienne d'exportation (ACE) et l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), cette mission était conduite par Robert Noble, directeur de la Recherche-Information à l'ACE.

La mission avait un double objectif : sensibiliser les milieux d'affaires camerounais à certaines possibilités de coopération industrielle qu'offrent ces hommes d'affaires canadiens d'une part, et d'autre part, elle visait à familiariser les hommes d'affaires canadiens aux réalités du Cameroun et à son potentiel d'investissements.

Après la mission des hommes d'affaires canadiens, c'est le ministre des Relations extérieures, M. Pépin, qui a effectué une visite au Cameroun, du 28 février au 3 mars 1984. Durant son séjour le ministre Pépin a rencontré plusieurs membres du gouvernement camerounais et il a signé plusieurs accords dont l'un portait sur l'ouverture d'une ligne de crédit de l'ACDI. Il a aussi profité de cette visite pour finaliser la signature de

certains contrats commerciaux.

Les contacts d'affaires entre le Canada et le Cameroun se sont intensifiés ces dix dernières années, grâce aux échanges de mission comprenant très souvent des responsables de haut niveau des deux pays. Ainsi les interventions canadiennes aux programmes de développement ont fourni un apport bénéfique aux secteurs des infrastructures, des transports, du développement rural, de l'énergie et de la formation.



Madame Jeanne Sauvé Gouverneur général du Canada

Mme Jeanne Sauvé succède à M. Edward Schreyer en tant que vingt-troisième Gouverneur général du Canada. Agée de 61 ans, Mme Sauvé a occupé plusieurs hautes fonctions dont trois postes ministériels, entre les années 1972 et 1979. En avril 1980, elle a été élue Présidente de la Chambre des Communes, fonction qu'elle quitte pour cette nouvelle nomination dont la durée est de cinq ans.

Responsables de l'ACDI réunis à Niamey

Les représentants de l'ACDI pour 16 pays d'Afrique francophone se sont réunis à Niamey, le 6 février 1984, pour faire le point de leurs activités et pour étudier les problèmes socio-écologiques de la région sahélienne. A cette occasion, le Canada et le Niger ont signé un protocole d'accord sur un programme d'hydraulique rurale d'un montant de 14.3 millions de dollars. L'aide canadienne au Niger a atteint depuis ses débuts en 1968, quelque 100 millions de dollars.

L'ensemble de l'Afrique francophone a reçu pour 1983-84 une enveloppe d'aide de 150 millions de dollars, soit la moitié de l'aide alimentaire au continent africain.

Coopération technique canado-tunisienne

Un mémoire d'entente et un plan d'opération pour la réalisation d'un projet de coopération technique à frais partagés entre le Canada et la Tunisie ont été signés à Tunis, le 3 décembre 1983 par l'Ambassadeur du Canada, Monsieur Witold Weynerowski et le Secrétaire d'Etat à la Coopération internationale, M. Ahmed Ben Arfa.

Le projet d'une durée de deux ans permettra à la Tunisie de faciliter l'atteinte des objectifs de développement dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, la santé et la formation des cadres. Des échanges scientifiques et techniques essentielles au développement socio-économique du pays pourront ainsi se réaliser par l'envoi de stagiaires tunisiens au Canada et d'experts canadiens en Tunisie, pour des périodes de courte durée. Ce transfert des ressources techniques favorisera la poursuite et l'accroissement des relations humaines et économiques entre le Canada et la Tunisie.

Photo de couverture : Le Président de la SWAPO M. Sam Nujoma reçu par le Premier ministre canadien P.E. Trudeau.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada.

Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux N.I.S. Dakar - Directeur de publication : Ian Ferguson

Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina Badji

Directeur de publication : Jean OUELLET